

PLUS DE 4 MILLIARDS D'EUROS DE PRODUITS DE CONTREFAÇON PHARMACEUTIQUES COMMERCIALISÉS DANS LE MONDE ENTIER

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de lutte anti-contrefaçon pour la promotion et la défense du droit de la propriété intellectuelle, **félicite aujourd'hui l'OCDE et l'EUIPO qui publient conjointement un rapport révélant que près de 4 milliards d'euros de produit pharmaceutiques contrefaisants sont commercialisés dans le monde.**

Nombreux sont les faux produits médicaux présents sur le marché depuis des années et les résultats divulgués par ce rapport, confortent les propos de l'Unifab qui alertent fréquemment sur les faux antibiotiques, analgésiques et médicaments de confort qui sont les catégories de produits de ce secteur les plus prisés par les contrefacteurs.

Il est important de **rappeler** que ce phénomène n'est pas nouveau, déjà en 2013, la douane française avait **intercepté plus de 1.3 millions de faux sachets d'aspirine dans le port du Havre.**

Plus récemment, les saisies opérées par les autorités publiques européennes font également état de **l'émergence de faux vaccins, de traitement anti-cancéreux contrefaisants, de faux médicaments contre le diabète ou contre les maladies cardiaques et bien d'autres...**

La recrudescence des faux médicaments s'accroît simultanément avec l'utilisation massive d'internet, qui permet aux consommateurs de pouvoir s'approvisionner en ligne, souvent sur des sites illégaux sans le savoir, multipliant ainsi le contrôle des petits colis, et en complexifiant la tâche des autorités publiques qui doivent adapter leurs modes de contrôles et de saisies.

Entre 2014 et 2016, 96 % de l'ensemble des saisies douanières en Europe de produits pharmaceutiques de contrefaçon concernaient des envois postaux ou des livraisons par courrier express. Autre exemple, rien qu'en France, sur 5.4 million de contrefaçon stoppées en 2018, dont 2.3 million ont été interceptées dans ces centres de tri postaux consacrés aux petits colis.

Il est nécessaire de rappeler que l'**Ordre National des Pharmaciens (pour la France) répertorie les 693 officines agréées à vendre en ligne** (<http://www.ordre.pharmacien.fr/ecommerce/search>).

De nombreuses atteintes à la santé et la sécurité des acheteurs sont à déplorer, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui fait partie des sources de ce rapport, **116 mille décès en Afrique Subsaharienne sont consécutives à la consommation de faux produits du secteur de la pharmacie.**

Les principales provenances des médicaments contrefaisants sont l'Inde et la Chine qui se placent comme les plus gros producteurs de produits pharmaceutiques de contrefaçon au niveau mondial. **Singapour et Hong Kong, quant à elles, apparaissent comme les principaux points de transit** dans la chaîne d'approvisionnement des produits pharmaceutiques de contrefaçon.

« Ce rapport arrive à point nommé, le contexte actuel de crise sanitaire du Covid-19 ouvre une brèche et les contrefacteurs n'hésitent pas à en profiter pour produire, distribuer, vendre, et duper les consommateurs, sans se soucier des conséquences terribles que cela peut avoir sur leur santé et leur sécurité. Environ 2 000 annonces en ligne qui concernaient des faux produits pharmaceutiques liés à cette catastrophe sanitaire ont été démantelées par Interpol, que je félicite, ce qui a conduit à la saisie de plus de 34 mille faux masques chirurgicaux. Il faut impérativement tirer la sonnette d'alarme et sensibiliser les consommateurs en leur faisant prendre conscience des enjeux majeurs que cela représente » déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.

Rapport complet :

<https://euipo.europa.eu/ohimportal/en/web/observatory/trade-in-counterfeit-pharmaceutical-products>

Contact presse :

Régis Messali—Directeur de la communication et du développement — rmessali@unifab.com— 0616890081